

**M. l'Orateur:** C'est une question qui devrait normalement être inscrite au *Feuilleton*. Le député pourrait toutefois demander au ministre s'il compte faire une déclaration.

**M. Bell:** Monsieur l'Orateur, je suis prêt à courir ce risque si la Chambre y consent. Je lui ai donné avis de la question, espérant ainsi lui permettre de rassembler ses idées sur l'excellent travail du gouvernement dans ce domaine.

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce):** Monsieur l'Orateur, je crois pouvoir donner une réponse brève. Tout dernièrement, j'ai, par écrit, donné à un collègue du député les grandes lignes de l'activité de mon ministère dans les Maritimes dans les domaines de la recherche industrielle, du développement et de la stimulation du commerce.

**M. Bell:** Monsieur l'Orateur, le ministre consentirait-il à rendre ce document public afin que les citoyens des Maritimes en sachent quelque chose. Ils craignent tout simplement que rien ne se fasse.

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

\* \* \*

#### AFFAIRES EXTÉRIEURES

##### GUINÉE—LA RÉOLUTION DU CONSEIL DE SÉCURITÉ AU SUJET DE L'INVASION PORTUGAISE—L'ATTITUDE DU CANADA

**M. Andrew Brewin (Greenwood):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Je lui ai demandé il y a quelques jours ce qu'il en était de la résolution prise par le Conseil de sécurité de condamner les forces portugaises qui ont envahi la Guinée. Il m'a répondu que c'était une question importante et qu'il allait l'étudier. Serait-il en mesure d'y répondre maintenant?

**L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant):** Monsieur l'Orateur, je peux le faire assez brièvement. Mais peut-être aimeriez-vous que cette question figure à l'ordre du jour pour qu'on y réponde par écrit?

**Une voix:** C'est à vous de décider; on ne peut vous aider.

**L'hon. M. Sharp:** Monsieur l'Orateur, le gouvernement canadien a fermement déclaré qu'il s'opposait au maintien du colonialisme portugais en Afrique et il l'a abondamment démontré. Cela s'est traduit par le soutien que nous avons apporté aux résolutions des Nations Unies invitant le Portugal à accorder à ces territoires le droit à l'autodétermination. C'est énoncé en toutes lettres dans le document sur la politique étrangère du gouvernement.

De plus, et ceci se rapporte directement à une clause majeure de la résolution du Conseil de sécurité adoptée le 8 décembre, le Canada maintient un embargo complet sur les ventes d'équipement militaire aux territoires portugais et nous avons cessé depuis longtemps de fournir de l'aide militaire au Portugal dans le cadre de l'aide mutuelle de l'OTAN.

La résolution demande aussi aux alliés du Portugal d'exercer leur influence auprès des autorités portugaises en vue de les amener à se conformer aux termes de la

[M. l'Orateur.]

résolution. Le gouvernement du Portugal sait à quoi s'en tenir quant aux vues du gouvernement canadien sur les politiques portugaises en Afrique.

\* \* \*

[Plus tard]

#### LE COMMERCE EXTÉRIEUR

##### LA QUESTION DU LIBRE ÉCHANGE ENTRE LES PROVINCES ATLANTIQUES

**M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce. J'ai tenté de la poser sous forme de question complémentaire à celle qu'a posée le député de Saint-Jean-Ouest. A-t-on entrepris une étude concernant la possibilité d'établir entre les provinces atlantiques et les états de la Nouvelle-Angleterre le libre échange sur certaines marchandises, en se servant de l'accord sur l'automobile comme modèle?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce):** Monsieur l'Orateur, ce genre de préoccupation est toujours présent dans mon ministère.

**M. l'Orateur:** Le député de Don Valley a la parole.

##### LE TRAFIC DE CONTINGENTS D'EXPORTATION CANADIENS AU JAPON

**M. Robert P. Kaplan (Don Valley):** Merci, monsieur l'Orateur, vous m'avez fait faire des exercices dignes de la méthode de 5 BX de gymnastique. Je voudrais poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce. Quelles mesures compte prendre le gouvernement pour mettre fin au volume sans cesse croissant du trafic de contingents d'exportation canadiens qui se fait au Japon et dans d'autres pays exportateurs dont les coûts de revient sont faibles, et qui donne naissance à une nouvelle classe de spéculateurs asiatiques millionnaires au détriment des consommateurs canadiens?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. J'ai le regret de dire au député, malgré tout l'entraînement qu'il a eu avant de poser sa question, qu'elle est formulée de telle sorte que régulièrement elle motiverait une déclaration qui doit se faire à l'appel des motions. A moins que le député ne soit disposé à reformuler la question, j'estime qu'elle est irrecevable.

**M. Kaplan:** Monsieur l'Orateur, dans ce cas, je demande au ministre si le gouvernement a pris des mesures afin de remédier à la situation?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce):** Monsieur l'Orateur, l'existence de contingents au Japon est chose bien connue. Quand je suis devenu ministre, il y en avait 120; ce chiffre est descendu à 20 l'an dernier. La semaine dernière, l'ambassadeur du Japon m'écrivait pour me dire qu'on avait encore réduit le nombre de 10, y compris le contingentement de whisky, ce qui nous est fort agréable. L'administration des contingents au Japon n'est réellement pas l'une de mes préoccupations. Je suppose qu'elle est du ressort exclusif du gouvernement japonais. Cependant, comme exercice de curiosité intellectuelle, j'étudierai la question et je tiendrai le député au courant de tout ce que j'aurai appris.